

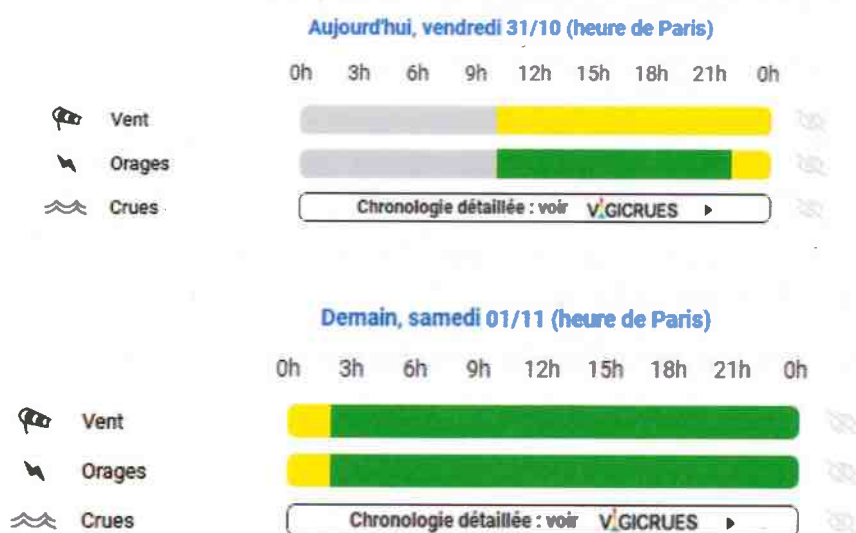


ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU JAUNE POUR LES PHÉNOMÈNES VENT ET ORAGE

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- **Météo-France**

Qualification de la situation :



Vendredi 31 octobre 2025 :

Vent assez fort, de Sud. Avec des rafales à 85 km/h, en journée.

Nuit prochaine :

Le ciel chargé lâche des pluies qui s'espacent au fil des heures. En seconde partie de nuit, les nuages se déchirent par moments, mais de rares averses restent possibles. Cette petite embellie ne dure pas. Les plus forts cumuls de pluie attendus sont de 25 millimètres sur les Monts d'Arrée. Vent de Sud-Ouest, assez fort. Avec des rafales jusqu'à 85 km/h, en début de nuit.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :

- La Météo : www.meteofrance.com
- Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>
- Les Conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr , <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- Les Vagues: (prévisions de hauteurs, fréquences et directions): <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes: données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues: hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Quimper, le 31 octobre 2025

Le préfet,
Pour le préfet,
La cheffe du SIDPC,



Sophie LE MAILLOT